

freesurf

De : "freesurf" <myriam.lonfat@freesurf.ch>
 À : <micheline.spoarni@etat.ge.ch>; <Servette@police.ge.ch>; <bernard.annen@gc.ge.ch>;
 <pierre.loisio@cm.ville-ge.ch>; <christian.ferrazino@gc.ge.ch>
 Cc : <gilles.bourquelin@adp.ville-ge.ch>; <eric.clerc@adp.ville-ge.ch>; <ashuba@infomanlak.ch>;
 <olowine@dplanet.ch>; <michele.kunzler@gc.ge.ch>
 Envoyé : jeudi, 10. janvier 2002 12:48
 Objet : collaboration CE & CA pour aménagement barrières empêchant circulation/zone piéto-ne de l'Av. d'Aire

Mme Myriam Lonfat
 Prom. Jean-Treina 5
 1203 Genève
 tél. + fax: 022/797.32.94 natel: 078/718.59.45
 e-mail: myriam.lonfat@freesurf.ch

Genève, le 10 janvier 2002

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Visa:
Président	Députés (100)
Commissaires	Bureau
Secrétariat	Chefs de groupe
Commission: <i>Centres P. C.C.</i>	<i>Case postale 3983</i>
Divers:	<i>1211 GENEVE 3</i>

*M. Pierre LOSIO,
 Président du Conseil Municipal
 Rue de la Croix Rouge 4
 Case postale 3983
 1211 GENEVE 3*

*Monsieur Bernard ANNEN,
 Président du Grand Conseil
 Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
 Case postale 3964
 1211 GENEVE 3*

Concerne: *circulation de véhicules automobiles sur la zone piétonne qu'est l'Avenue d'Aire, circulation de motos et vespas sur la piste cyclable, réservée aux vélos et vélomoteurs, jouxtant la z. piéto-ne, circulation de voiture au Ch. des Eldegenots, anc. Ch. du Nant-de-Cayla (Ch.privé) par des non-riverains.*

Mesdames, Messieurs,

Ce matin, de 08 H 50 à 09 H 00, ce n'est pas moins de 8 voitures circulant sur la zone piéto-ne pour emmener leur enfant à l'école du Petit-Cayla (bâtiments provisoires), toutes, sauf un monsieur âgé, qui trouvait logique de rouler là, plutôt que sur la route.

Une de ces personnes s'est montrée fort grossière, disant vouloir m'assigner en justice, alors que cette dernière sait pertinemment qu'elle n'a pas à rouler sur une promenade piéto-ne.

Pour accéder mes dires, je transmets ce jour, tant aux agents de sécurité municipaux, qu'à la Police de la Servette, les nos d'immatriculations des véhicules, que je ne peux certes avoir inventés.

La Promenade piéto-ne de l'Av. d'Aire, sert également de parking, la nuit et la journée à des conducteurs, soit qui ne trouvent pas de place de stationnement, soit des habitants qui refusent de prendre des places en parkings souterrains, et ce n'est pas cela qui manque dans le quartier.

Des vespas et des motos, circulent sans complexer sur la piste cyclable, laquelle est coupé par un gendarme couché, devant l'entrée du chemin donnant accès aux Pavillons d'Aire et à l'Ecole de Cayla.

Le Chemin des Eldegenots, anc. Nant-de-Cayla est un chemin privé, traversé par des dizaines de voitures non riveraines, soit pour éviter les feux du bas de l'Av. d'Aire et arriver directement à St.Jean, soit par des parent qui ne veulent pas perdre de temps en emmenant leurs enfants à l'Ecole, en descendant l'Av. d'Aire, la Rue du Contrat Social et le Chemin William-Lescaze. Les riverains ont d'ailleurs envoyé une lettre de doléance au poste Police de la Servette pour se plaindre du gros trafic dont ils sont victimes.

La Police et les ASM, faut de personnel en nombre suffisant, ne peuvent assumer des permanences dissuasives, voir même des amendes, "le chat parti, les souris dansent", malgré les 2 pétitions munies de 49

signatures que j'ai recollées, et envoyées: l'une au Grand Conseil, l'autre au Conseil municipal et acceptées dans leur conclusion, n'y changeront quelque chose, tant que des bornes physiques avec chaînes, ne seront pas installées, barrant tous les accès entre les villas qui bordent la zone piétonne.

Lors d'un point presse du Conseil d'Etat, ce dernier était d'accord avec des mesures à prendre. Je vous écris donc, afin qu'une concertation une collaboration Ville avec le Conseil Administratif et Canton avec le Conseil d'Etat afin de réaliser ces aménagements, le plus rapidement possible: il y va de la sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école, plus particulièrement, sans oublier tous les autres piétons, tout âge confondu.

Espérant que tant, M, le Conseiller Administratif Christian Ferrazino, que Mme la Conseillère d'Etat (DTP), Micheline Spoerri sauront répondre favorablement à ma demande soutenue par tant les parents d'élèves que les habitants du quartier, Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de ma haute considération.

Myriam LONFAT,
anc. conseillère municipal
anc. députée au Grand Conseil.